

Maisons-Alfort, le 3 juillet 2017

Conclusions de l'évaluation relatives à une demande de modification d'autorisation de mise sur le marché pour la matière fertilisante CONNECTIS, à base de *Rhizophagus irregularis* (*Glomus irregularare*), de la société AGRONUTRITION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance des décisions relatives aux autorisations de mise sur le marché (AMM) des matières fertilisantes, des adjuvants pour matières fertilisantes et des supports de culture.

Les « conclusions de l'évaluation » portent sur l'évaluation des effets que l'utilisation des matières fertilisantes, des adjuvants pour matières fertilisantes et des supports de culture peuvent présenter pour la santé humaine, la santé animale et pour l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité au regard des effets revendiqués dans les conditions d'emploi prescrites.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

L'Anses a accusé réception d'une demande de modification d'autorisation de mise sur le marché pour la matière fertilisante CONNECTIS de la société AGRONUTRITION.

CONNECTIS dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM n° 1150007 du 1^{er} septembre 2015) en tant que « Préparation fongique » - « Inoculum liquide de Rhizophagus irregularis (*Glomus irregularare*), souche DAOM197198 », fondée sur l'évaluation par l'Agence de la demande de mise sur le marché déposée pour ce produit¹.

La présente demande concerne la modification de la durée maximale de stockage de 12 à 18 mois (à partir de la date de production) dans des locaux frais et bien ventilés, exempt de toute humidité, à l'abri de la lumière directe du soleil et du gel et à une température inférieure à 30°C.

SYNTHESE DE L'EVALUATION ET CONCLUSIONS

Les éléments déposés dans le cadre de cette demande montrent que la préparation CONNECTIS reste stable pendant 18 mois à température ambiante. La durée maximale de stockage peut donc être portée à 18 mois.

L'ensemble des autres termes de la décision d'AMM n° 1150007 du 1^{er} septembre 2015 restent inchangés.

Mots-clés : CONNECTIS - *Rhizophagus irregularis* (*Glomus irregularare*) DAOM197198 - suspension - FODS.

¹ Avis de l'Anses relatif à la demande d'homologation de la préparation fongique CONNECTIS, de la société AGRONUTRITION (Avis n° 2013-1519 daté du 30 juin 2015).